



RECENSEMENT • CENSUS

Feuillets d'information relatifs au contenu du Recensement de 2026

Changements relatifs au contenu du Recensement de la population de 2026 : expérience militaire canadienne

Recensement de la population de 2026

Date de diffusion : le 4 juillet 2025



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Date de diffusion : le 4 juillet 2025

N° 98-20-0004 au catalogue, numéro 2026007

ISBN 978-0-660-77891-4



Changements relatifs au contenu du Recensement de la population de 2026 : expérience militaire canadienne

Introduction

Le prochain Recensement de la population aura lieu en mai 2026. Afin de maintenir la pertinence du recensement, Statistique Canada examine et évalue le contenu du questionnaire en prévision de chaque cycle de recensement. Cela comprend plusieurs étapes de mobilisation consultative, de mise à l'essai et d'évaluation des données afin de recommander le contenu du questionnaire pour le recensement.

Environ 222 000 ménages dans les collectivités partout au pays ont été sélectionnés pour participer au Test du recensement de 2024. Ce dernier a permis de déterminer si la population canadienne pouvait facilement comprendre les questions nouvelles ou modifiées qui étaient à l'étude et y répondre. La mise à l'essai du contenu du recensement permettra d'obtenir des données de grande qualité dans le cadre du Recensement de la population de 2026, qui serviront à appuyer un large éventail de programmes et de services dans les collectivités partout au pays.

Une série de feuillets d'information donne un aperçu des changements apportés au contenu du Recensement de la population de 2026, étant donné que le processus de recensement évolue constamment pour rendre compte des changements de la population canadienne et de ses caractéristiques démographiques.

Le présent feuillet d'information résume les changements apportés au contenu du Recensement de 2026 en ce qui concerne la question sur l'expérience militaire canadienne. Les changements mis à l'essai sont présentés ci-dessous, de même que l'approche adoptée pour 2026.



Expérience militaire canadienne

Changements évalués dans le Test du recensement de 2024	Approche adoptée pour le Recensement de la population de 2026
- La question sur l'expérience militaire canadienne a été retirée du questionnaire du recensement abrégé, elle figure maintenant dans le questionnaire du recensement détaillé. - Des modifications mineures ont été apportées à la formulation et au format de la question. Ils visent à améliorer la clarté en supprimant les critères d'exclusion pour le Service d'administration et d'instruction des organisations de cadets (SAIOC) et les Rangers canadiens, et à élargir la portée de la question. - D'autres catégories de réponse relatives au type de service militaire ont été incluses pour faire la distinction entre le service dans la Force régulière et la Force de réserve.	- La question sur l'expérience militaire canadienne figure maintenant dans le questionnaire détaillé du recensement afin de réduire le fardeau de réponse du questionnaire abrégé. - Une question de suivi supplémentaire sur le type de service a été ajoutée pour les personnes qui répondent « oui » à la question sur le service militaire. Elle comprend trois catégories de réponse : « Force régulière », « Force de réserve » et « autre type de service ». La catégorie finale comporte une option de réponses écrites. - La terminologie utilisée dans le titre de la section et les réponses aux questions initiales ont été modifiées pour être plus générales (p. ex. « forces militaires canadiennes ») et des caractères gras ont été employés dans les catégories de réponse aux fins de clarté. - Le texte d'aide à l'écran indique désormais « Ne pas inclure le service en tant que cadet (programme pour jeunes) » sous la question. Tous les autres critères d'inclusion et d'exclusion ont été supprimés. Par conséquent, les Rangers canadiens et le Service d'administration et d'instruction des organisations de cadets (SAIOC) sont désormais inclus pour les populations actuellement en service et celles qui l'ont été par le passé.

Pourquoi cette question est-elle posée?

La question sur l'expérience militaire canadienne est utilisée pour déterminer le nombre de personnes canadiennes qui ont déjà servi ou qui servent actuellement dans les Forces armées canadiennes (FAC) au moment du recensement. Les données tirées de cette question servent à mieux servir cette population en éclairant une variété de politiques et de programmes administrés par Anciens Combattants Canada (ACC), le ministère de la Défense nationale (MDN) et d'autres organismes de soutien aux vétérans ou vétéraines. Les sources de données qui existent actuellement comprennent le Recensement de 2021, les dossiers historiques du recensement de 1951, 1961 et 1971 et diverses données administratives partielles. Une question sur l'expérience militaire canadienne est incluse dans le recensement. Elle permettra d'estimer le nombre de membres des FAC et de vétérans vivant au Canada et d'obtenir un aperçu de leurs renseignements sociodémographiques.



Tendances actuelles et lacunes statistiques relatives à ce sujet

Pour s'assurer que le recensement mesure les tendances importantes dans la société et continue de produire des données pertinentes et de grande qualité, des changements au contenu ont été envisagés pour le Recensement de 2026. Récemment, une attention particulière a été accordée aux programmes et services visant à améliorer la santé mentale et physique ainsi que le bien-être des vétérans canadiens. L'accent a été mis sur la qualité de leur transition de la vie militaire à la vie civile et sur les répercussions de cette transition sur leur vie familiale. Les données du recensement permettent d'analyser diverses caractéristiques des populations en service et des vétérans, y compris les caractéristiques de leur famille. La population des vétérans a des besoins uniques. Elle a été désignée comme une sous-population vulnérable dans la Stratégie nationale sur le logement du gouvernement fédéral. Statistique Canada a réagi en travaillant en étroite collaboration avec ACC, le MDN et d'autres intervenants afin d'examiner la santé et le bien-être en général des vétérans canadiens.

Toute modification apportée au contenu du recensement fait l'objet d'analyses minutieuses, de discussions avec les intervenants et de conseils d'experts afin de préserver la pertinence, la qualité globale, la couverture et la comparabilité des données au fil du temps, et de veiller à ce que les exigences législatives et des politiques continuent d'être respectées. Les experts-conseils de l'initiative du recensement concernant l'expérience militaire canadienne comptent notamment des chercheurs d'ACC, de l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans, et du MDN. Lors des consultations avec les intervenants, l'importance de pouvoir faire la distinction entre le service dans la Force régulière et la Force de réserve a été soulignée.

À la suite de l'ajout de la question sur l'expérience militaire canadienne au Recensement de 2021, des contrôles ont montré que certains répondants comprenaient mal la terminologie militaire et ne savaient pas quel type de service devait être inclus ou exclu. Des consultations ont montré qu'il était nécessaire d'inclure des renseignements plus détaillés sur le type de service militaire (Force régulière ou Force de réserve). Par conséquent, pour le Recensement de 2026, Statistique Canada a envisagé d'apporter quelques modifications à cette question.